



31 octobre 2014

Remplacement du certificat racine pour accéder au Webservice d'e-dec

Cher client,

A partir du 1er décembre 2014, le certificat racine "Swiss Gouvernement Root CA II", ne fonctionnera plus et devra donc être remplacé.

Êtes-vous concerné ?

Vous êtes concerné uniquement, que si, pour le retrait ou la transmission des documents / déclarations en douane, vous utilisez le canal e-dec Webservice (e-dec.ssl.admin.ch, e-dec-a.ssl.admin.ch).

Que faire dans ce cas ?

Le nouveau certificat racine doit être lié aux certificats de confiance déjà existants que vous avez implémentés dans votre application. Le certificat peut être obtenu à partir du lien suivant : <https://www.bit.admin.ch/adminpki/00247/05329/index.html?lang=fr>

Si vous avez également implémenté le certificat "Swiss Gouvernement Regular CA 01" dans votre application, vous devez aussi remplacer ce dernier par le nouveau certificat. La nouvelle version du certificat est également disponible sur le lien ci-dessus.

Si les mesures à prendre ne devaient pas être claires, les clients finaux (p. ex. transitaires, exportateurs, etc.) sont priés de contacter leur fournisseur de logiciel ou de services.

Meilleures salutations

La permanence CSC